

DSI

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous
Vaincrons

Ouagadougou, le

16 JUL 2026

N°2026-000202 MESRI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUE

Portant ouverture au Département des Sciences Fondamentales et Mixtes de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (U.F.R.-S.D.S.), d'un test de recrutement en Master d'Anatomie Humaine et Organogenèse (3^{ème} cohorte)

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est ouvert, au titre de l'année académique 2026-2027, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (U.F.R.-S.D.S.), au Département des Sciences Fondamentales et Mixtes, le recrutement d'étudiants en première année et en deuxième année du *Master d'Anatomie Humaine et Organogenèse*.

La durée de la formation est de deux (2) années pour les étudiants admis en Master 1 et d'une (1) année pour les étudiants ayant déjà validé toutes les unités d'enseignement du Master 1 (inscrits directement en Master 2). Le diplôme obtenu à la fin de la formation (Master 1 et 2) est un diplôme de *Master en Anatomie Humaine et Organogenèse*.

La soumission d'une candidature au master 2 ne concerne que les titulaires d'un master 1 (obtenu au Burkina Faso ou dans un autre pays) ; à l'épreuve une appréciation des curricula et des unités d'enseignements validées, de ce master 1, sera faite par le comité pédagogique.

Organisation des enseignements

La durée de la formation est de 12 mois pour le Master 1 et de 12 mois pour le Master 2. La formation est organisée en unités d'enseignement et se déroulera en cours du jour. Ces unités d'enseignement sont réparties entre les deux (2) semestres du Master 1 et les deux (2) semestres du Master 2.

Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature pour l'année universitaire 2026-2027 les docteurs en médecine (diplôme d'état) et les personnes titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Les candidatures peuvent provenir des pays de la zone UEMOA et hors UEMOA.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO précisant le niveau choisi (Master 1 ou 2) ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une lettre de motivation datée et signée et une lettre de recommandation ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du parcours universitaire suivi ;
- une photocopie légalisée des diplômes, des attestations et de tout autre document requis ;
- un engagement à s'acquitter des frais d'inscription, de laboratoire et de dissection.

Les documents à fournir doivent l'être dans leur version originale ou sous forme de photocopies légalisées et tout dossier incomplet ou ne remplissant pas ces critères ne sera pas analysé par le jury de sélection.

Les candidats ne résidant pas au Burkina Faso sont tenus de renseigner l'indicatif téléphonique de leur pays.

Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plate-forme Campus Faso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 20 juillet au 09 août 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue :

- de créer un compte sur la plate-forme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE), si c'est la première inscription à l'Université Joseph KI-ZERBO ou accéder à son compte pour les candidats qui en disposent déjà ;
- de faire acte de candidature, en créant et complétant son dossier sur la plate-forme (en suivant les instructions) et en l'y déposant.
- de payer les frais d'examen de dossier de quinze mille cinq cents (15 500) FCFA pour valider la demande de candidature. Le paiement des frais d'examen de dossier se fait sur la plateforme Campus Faso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Admission et début des enseignements

L'admissibilité se fait sur examen du dossier soumis sur Campus Faso par un jury de sélection et tous les candidats ayant un dossier complet et répondant aux critères sus-cités seront retenus.

L'admission définitive sera prononcée après une épreuve (écrite et orale) d'anatomie humaine notée sur 20 points et portant sur l'ostéologie. Une note inférieure ou égale à 07/20 est éliminatoire.

Une vérification du dossier physique, identique à sa version numérique, terminera la procédure et tout dossier non conforme dans ces 2 versions ou comportant des documents (diplômes etc...) non authentiques induit l'annulation systématique de l'admission en amont prononcée.

Les résultats de cette admission définitive seront publiés par affichage à l'U.F.R.-S.D.S. au plus tard le **31 août 2026 après cette vérification du dossier physique** et le début des enseignements est fixé au **1er octobre 2026**.

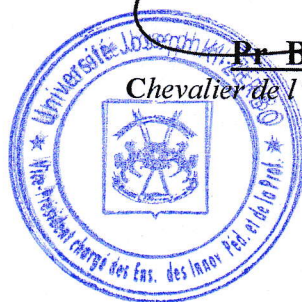
Le nombre de places disponibles, pour l'année universitaire 2026-2027, est de 20 pour le master 1 et de 10 pour le master 2.

Frais d'inscription, de laboratoire et de dissection

	Candidats zone UEMOA (Burkina	Candidats zone UEMOA (Non Burkinabè)
Frais d'inscription	50 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	Master 1 : 750 000 FCFA/an Master 2 : 850 000 FCFA/an	Master 1 : 900 000 FCFA/an Master 2 : 1 000 000 FCFA/an
Frais de dissection (virtuelle, en ligne et cadavérique)	Master 1 : 100 000 FCFA/an Master 2 : 100 000 FCFA/an	Master 1 : 200 000 FCFA/an Master 2 : 200 000 FCFA/an

	Candidats hors zone UEMOA	Paieement institutionnel
Frais d'inscription	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	Master 1 : 1 000 000 FCFA/an Master 2 : 1 100 000 FCFA/an	Master 1 : 1 400 000 FCFA/an Master 2 : 1 500 000 FCFA/an
Frais de dissection (virtuelle, en ligne et cadavérique)	Master 1 : 300 000 FCFA/an Master 2 : 300 000 FCFA/an	Master 1 : 700 000 FCFA/an Master 2 : 700 000 FCFA/an

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements,
des Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation

Pr. Bale BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- UFR/SDS
- DAOI
- VP EIP
- AC
- DSI
- Point focal campus Faso